

L'Honorable M. *Campbell*, du comité général des élections, fait rapport que le comité a fixé les jour pour choisir des comités spéciaux pour décider du mérite des Pétitions d'élection dans les cas suivants savoir :

Pour le district électoral de *Toronto Est*, jeudi, le 17 avril, à onze heures, a. m., sur la liste A. No. 1.

Pour le district électoral de la division Nord du comté de *Huron*, jeudi, le 17 avril, à onze heures a. m., sur la liste A. No. 1.

Pour le district électoral de la division Ouest du comté de *Peterborough*, vendredi, le 18 avril, à onze heures, a. m., sur la liste A. No. 1.

*Ordonné*, Que M. *Morrison* ait la permission d'introduire un bill pour amender l'acte du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara*,

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et renvoyé au Comité Permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

*Ordonné*, Que M. *Morrison* ait la permission d'introduire un bill pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de la rivière *Détroit*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et renvoyé au Comité Permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

*Ordonné*, Que M. *Morrison* ait la permission d'introduire un bill pour amender l'acte incorporant la compagnie du pont de chemin de fer de la rivière *Ste. Claire*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et renvoyé au Comité Permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

*Ordonné*, Que M. *Morrison* ait la permission d'introduire un bill pour incorporer la compagnie de chars et manufacturière du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois et renvoyé au Comité Permanent des divers bills privés.

*Ordonné*, Que M. *Witton* ait la permission d'introduire un bill pour incorporer la compagnie d'assurance maritime de l'intérieure contre le feu, de la Puissance.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et renvoyé au Comité Permanent des banques et du commerce.

*Ordonné*, Que M. *Beaty* ait la permission d'introduire un bill pour incorporer la banque de l'Ouest du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et renvoyé au Comité Permanent des banques et du commerce.

L'Honorable M. *Huntington* propose, secondé par M. *Fournier*, et la question étant mise aux voix, Que M. *Huntington*, membre de cette Chambre, ayant déclaré de son siège qu'il est informé d'une manière digne de foi, et qu'il croit pouvoir établir par des preuves satisfaisantes qu'en prévision de la législation de la dernière session relative au chemin de fer du Pacifique, il fut conclu un arrangement entre Sir *Hugh Allan*, agissant pour lui-même, et certains autres promoteurs canadiens et *G. W. McMullen*, agissant pour certains capitalistes des *Etats-Unis*, par lequel arrangement ces derniers convièrent de fournir tous les fonds nécessaires pour la construction du chemin de fer projeté, et de donner au premier un certain pourcentage en vue de leurs intérêts et de leur position, le plan convenu étant ostensiblement celui d'une compagnie canadienne ayant Sir *Hugh Allan* comme président; que le gouvernement fut informé que